Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2015

L'an deux mille quinze,

Le 6 novembre,

Les personnes présentes se sont réunies en une assemblée générale. Sont ainsi présents :

Anne Fonteneau, Elise Charpentier, Stéphanie Lefèvre, Fabrice Lefèvre, Didier Paris, Corinne Paris, Patricia Claude, Véronique Gay, Isabelle Garnier, Nelly Chaussée, Véronique Boudeville, Christine Claude, Gilles Loïs et Cécile Loïs

M. Gilles Loïs énonce les points inscrits à l'ordre du jour:

- Rapport moral 2014/2015
- Rapport financier 2014/2015
- Election des membres du bureau
- Projet saison 2015/2016

La séance débute à 19h38.

Pour sa dixième rentrée, l'association a connu une baisse d'effectifs.

A cela plusieurs raisons :

- L'aménagement du temps scolaire et la suppression des cours de danse du mercredi matin. Le premier cours du mercredi après midi n'a pas pu ouvrir cette année faute d'effectifs. Conséquence, des cours du samedi matin surchargés dans une salle trop petite, la salle Desnos de Montry.
- Des conditions d'accueil pas toujours optimales pour les cours de danse dans la salle Desnos : sol sale et collant, manque de place.
- L'absence de miroirs dans les salles de cours qui freine certains apprentissages.

L'école de danse cherche un local pour pouvoir accueillir ses élèves dans de meilleures conditions et ainsi pouvoir développer son activité, ce qui est rendu impossible dans les conditions d'accueil actuelles.

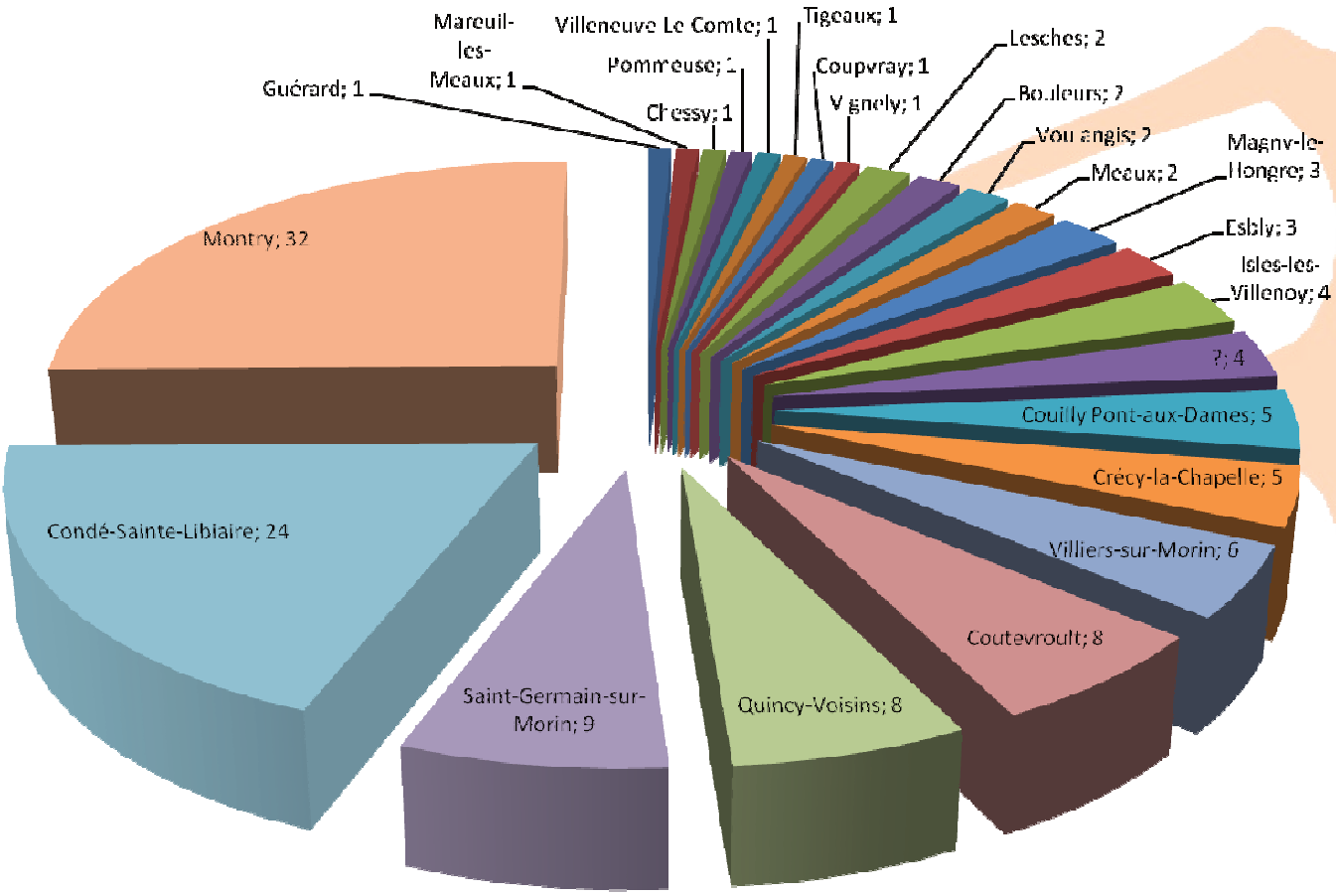

A la rentrée 2015/2016, nous comptons 127 adhérents dont une très grande majorité venant des communes du pays Créçois.

1. RAPPORT MORAL SAISON 2014/2015

REMARQUE SUR LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE NOTRE ASSOCIATION :

La salle Desnos que nous utilisons le mardi soir et le samedi matin est très souvent sale, ce qui oblige notre professeur à passer la serpillière régulièrement. Le sol est collant et les chaussons roses des danseuses sont noirs de crasse. Nous avions déjà écrit à la mairie de Montry pour le signaler, mais aucun changement de sol n'est prévu.

Cependant, l'utilisation de cette salle restera limitée.

En effet, elle est trop petite pour accueillir des cours à grands effectifs ou des cours de plus haut niveau. L'absence de miroirs de danse, élément important pour l'autocorrection freine l'apprentissage de certaines notions.

Du fait de sa taille, nous ne pouvons pas y organiser de stage de danse important comme ceux proposés à Condé-Sainte-Libiaire.

Monsieur Demur nous avait dit l'an passé qu'il allait veiller à ce que la propreté de cette salle soit respectée par tous les utilisateurs. Mais rien n'a changé.

Nous avons déposé des dossiers dans plusieurs mairies pour trouver une salle où nous pourrions accueillir nos élèves

FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 2014/2015 :

Nous avons mené une campagne de publicité par Médiapost comme il y a deux ans afin de faire connaître plus largement notre association.

Nous avons participé aux forums des associations de Montry, de Condé-Sainte-Libiaire et de Crécy la Chapelle en septembre 2014.

Une semaine de portes ouvertes dans les cours de danse a eu lieu en novembre 2014 et une seconde semaine a été programmée après l'examen en février 2015.

Nous avons organisé un stage d'automne les 18 et 19 octobre 2015. Pour cette session, Carole Lagache du CNSMDP est intervenue en danse Classique, Olivier Coste de la compagnie Envol en Modern'Jazz et Lisa Landry du CRD d'Aulnay sous Bois en contemporain.

Ce stage a réuni une quarantaine de stagiaires venant de l'école de danse et de l'extérieur, de Torcy, de Roissy en France, de Coulommiers, de Meaux…

Malheureusement, nous ne rentrons pas dans nos frais. L'organisation d'un stage est une opération dangereuse pour l'école de danse. Nous ne sommes jamais assurés d'avoir un nombre de stagiaires suffisant pour équilibrer les différentes charges du stage. Nous n'avons aucune subvention particulière pour l'organisation de ce stage.

Nous avons dansé à la maison de retraite de Saint Thibault des Vignes en décembre 2014.

Nous avons organisé l'examen de l'école de danse en janvier 2015 à la salle Guynemer de Montry. Cette année, la mairie de Montry sollicitée pour les cadeaux d'exemen, n'a pas pu répondre positivement à notre demande. Les récompenses

aux élèves ont été offertes par Didier Paris. Les diplômes et récompenses ont été remis à nos élèves par M. Demur, adjoint au maire de Montry.

Nous avons présenté plusieurs élèves au concours régional de danse de la CND, en mars et avril 2015. 12 élèves se sont qualifiées en groupe et en individuel pour le concours National à Montpellier.

Ces élèves ont représenté l'école de danse au concours national de Montpellier. Ce concours a réuni au total environ 2000 danseurs et danseuses venus de toute la France, de Belgique et d'Espagne pour se présenter dans les catégories "Classique", "Modern'Jazz", "Contemporain", "Hip-Hop" et "Autres styles".

Le bilan a été plutôt positif puisque nous avons obtenu 1 médaille d'or en groupe, 3 médailles d'argent et de bronze en individuel.

Nous avons également participé à d'autres concours tout au long de l'année, concours internationaux de Grasse, de Deauville, du chausson d'or, ... obtenant pour notre première participation de très bons résultats.

Nous avons présenté notre spectacle de fin d'année «Entre deux mondes » à la salle de spectacle de la ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers le samedi 27 juin 2015.

Notre deuxième grand stage d'été a eu lieu du 6 au 10 juillet 2015 à la salle Guynemer de Montry ainsi qu'à la salle Ponthieu de Montry. La salle Pompidou de Condé Sainte Libiaire était en travaux.

Ce stage a réuni plus de cinquante stagiaires venant de la région parisienne mais aussi de province (Nantes, Bordeaux....). C'est un stage de grande ampleur qui a été proposé avec 5 professeurs et un pianiste accompagnateur.

Le bilan de ce deuxième stage est positif puisque les élèves sont ravis de cette semaine de travail. Les professeurs et pianiste ont été ravis de l'accueil et sont prêts à revenir l'année prochaine. Le bilan financier est négatif. Ce n'est pas réellement une surprise car il faut lancer un tel stage et cela sur plusieurs années. Nous n'avons obtenu aucune subvention exceptionnelle pour ce stage et allons tenter d'absorber les pertes engendrés par ce stage.

2. RAPPORT FINANCIER AU 31/08/2015

Le bilan de l'année 2014 2015 est positif de 635.21 euros. Ceci a permis d'équilibrer les pertes de la saison précédente.

Cette saison, nous avons en effet perdu plus de 1500 euros en organisant le stage d'automne et le stage d'été. Nous avons pu minimiser ces pertes en faisant des économies sur plusieurs postes : pas de prime spectacle pour notre professeur, pas de formation, ... Aucune subvention ne nous a été octroyée pour l'organisation de ces évènements.

Les subventions et leur utilisation :

L'association faisant partie des associations du Pays Créçois, elle a obtenu une subvention d'un montant de **3425 euros**.

De ce fait, nous n'avons plus de subvention des mairies de Montry et de Condé Sainte Libiaire.

Nous avons eu une subvention du Conseil Général de 301 euros, la même depuis 8 ans.

Nous avons ainsi obtenu 3726.00 euros de subventions qui ont d'abord été utilisés dans un premier temps pour l'achat de matériel pour les cours de danse.

Les tapis de danse étant désinstallé chaque semaine de la salle Georges Pompidou, nous avons dû acheter des rouleaux de gaffeurs pour 616.67 euros.

Nous avons racheté une tablette numérique pour les cours d'une valeur de 309.80 euros.

Soit un total de 926.47 euros de dépenses pour l'achat de matériel spécifique pour les cours de danse.

Nous avons acheté également des costumes pour les concours pour une valeur de 170.65 euros.

Nous avons gardé le restant soit 2628.88 euros pour le stage d'été et le stage d'automne, pour les frais de déplacement de notre professeur lors des différents concours (1075.13 euros) et les différents frais de fonctionnement de l'association.

Le stage d'automne 2014 :

Les recettes des inscriptions au stage d'automne s'élèvent à 1752€.

Les dépenses du stage sont réparties ainsi :

- Frais de réception Repas : 60.35€
- Salaires des professeurs invités: 683.71€
- Charges Ursaff : 633€
- Honoraires : 600€

- Indemnisations transport : 184.30 €

Soit un total de 2161.36 €.

Le bilan du stage est négatif de – 409.36€ euros.

Les frais du stage ont été réduits car notre professeur a hébergé chez elle les différents professeurs

Le professeur de l'association organise ce stage bénévolement.

Le stage d'été 2015 :

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le bilan financier du stage est négatif de - 1157€.

Les frais du stage ont été réduits car notre professeur a hébergé chez elle les différents professeurs.

Le professeur de l'association organise ce stage bénévolement.

Bilan stage été 2015		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706200	inscriptions stage (*)	10 069 €
708800	Produits d'activités annexes	
740000	Subventions	0 €
771000	Dons	0
		10 069,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
606800	Fournitures diverses	
613300	Location de matériel	1444,12
615000	Entretien, réparation (accordeur)	
623000	Publicité,Cotisation (site internet,tracts)	220 €
625600	Logement professeur	
626000	Frais postaux	293,41 €
625100	Voyages et déplacements	233 €
625600	logement location	
625700	Frais réceptions (repas professeurs)	861 €
662600	Honoraires (professeurs stages)	3 037,50 €
641100	Salaires	3 000,00 €
645110	Charges sociales	2 137 €
		11226,41
RESULTAT NET		**-1 157 €**

Utilisation des recettes diverses pour l'achat de fournitures et matériels :

Les tenues de danse :

- Achat des tenues de danse 1467.04 euros,
- Remboursement des tenues de danse 1656.70

Soit un bilan positif de **189.64 euros**.

Les DVD et photos :

Dépenses :

- Achat des DVD et Jaquettes et gravage des DVD : 402.67 €
- Retirages Photos spectacle : 41.50€

Soit une dépense de 444.17 euros

Recettes :

- Vente des DVD, 1145 euros
- Vente des photos : 217.50€

Soit un total de 1362€

Soit un bilan positif de 917.83€

Vente de photos :

Tous les deux ans, nous faisons appel à un photographe professionnel pour réaliser des portraits de nos danseurs.

- Recettes : 2014 euros
- Dépenses : 1534 euros

Soit un bilan positif de 480 euros.

Nous avons utilisé ces différentes recettes pour acheter des fournitures diverses, des CD et DVD pour les cours de danse et financer une partie des frais de déplacement de concours pour notre professeur. (1075.13 €) et des frais de remplacement de notre professeur lors des concours.

Vente de chocolats :

- Dépenses : 1105.50 €
- Recettes : 1433.30 €

Soit un bilan positif de 327 euros.

Cette vente de chocolats est organisée pour aider les familles des enfants présentant les différents concours.

Ainsi, nous avons pris en charge les frais de transport et de logement des élèves passant le concours de Deauville en février 2015 (280.36 euros)

Le spectacle de fin d'année :

Nous avons loué la salle de spectacle le mercredi pour une répétition sur scène ainsi que le vendredi pour la répétition générale et le samedi pour les deux représentations du spectacle.

- La location de la ferme Corsange a ainsi engendré une dépense de 1700 euros.
- Les frais du spectacle (Costumes, accessoires..) se montent à 1800.97 euros.
- Les frais de location de matériel éclairage s'élèvent à 309.55 euros
- Les frais de Sacem pour le spectacle s'élève à 592.09 euros.

Les frais d'organisation du spectacle s'élèvent donc à 4402.61 euros

La billetterie du spectacle a rapporté 4656 euros

Soit un bilan positif de 253.39 euros

Salaire et autres charges :

Remplacement de notre professeur pour les différents concours :

Nous avons employé un professeur remplaçant pour les samedis de concours.

Ce professeur est déclaré et ceci engendre pour l'association une dépense de 154.54 euros de salaire et de 91 euros de charges soit 245.54€

Pour l'année 2015, pour l'utilisation de musique dans les cours de danse et les stages, la SACEM nous a demandé 518.26 euros.

Hormis les dépenses pour le spectacle (costumes, Sacem, location de théâtre) et les différents frais de fonctionnement de l'association, une grosse partie du budget 2014/2015 a servi à payer le professeur permanent Cécile Loïs, le professeur replaçant et les diverses fournitures de fonctionnement de l'association.

Bilan des inscriptions : 46565.30 euros

Salaire du professeur pour 2014/2015, 24500 euros de salaire, soit un net mensuel de 2000 euros et une prime annuelle de 500 euros.

Charges Ursaff : 19842 euros

Soit au total, Charges et salaires: 44342 euros.

3. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Mme Sophie Destrieux souhaite intégrer le conseil d'administration. Son entrée est votée à l'unanimité.

Le conseil d'administration est composé de :

Elise Charpentier

Corinne Paris

Didier Paris

Sophie Destrieux

Isabelle Garnier

Patricia Claude

Gilles Loïs

Stéphanie Lefèvre

Un pouvoir a été donné à Mme Fonteneau par Valérie Aubert et à Mme Claude par Sophie Destrieux.

Les membres du bureau ont été elus par le conseil d'administration comme suit :

M Gilles Loïs est réélu à l'unanimité à la fonction de président

Mme Sandrine Darthoit est réélue au poste de trésorière

Mme Christelle Chauveroche est réélue au poste de trésorière-adjointe

Mme Corinne Paris est élue au poste de secrétaire

Mme Elise Charpentier est élue au poste de secrétaire-adjointe

4. PROJETS POUR LA SAISON 2015/2016

Campagne de publicité
Nous avons refait une campagne de publicité par distribution par Médiapost dans les boites aux lettres. Cette année, il n'y a pas eu de forum du pays Créçois et nous pensons nécessaire de faire de la publicité.

Stages
Nous avons organisé un stage de danse les 18 et 19 octobre 2015 à l'espace Georges Pompidou de Condé-Sainte- Libiaire. Cette année, nous avions l'honneur d'accueillir Mme Isabelle Ciaravola, danseuse étoile de l'Opéra de Paris et Roxana Barbacaru, professeur à l'école de danse de l'Opéra de Paris

Nous allons organiser notre troisième stage d'été du 4 au 8 juillet 2016. Ce sera une grande rencontre de danse avec 6 professeurs, plusieurs lieux de cours, des pianistes accompagnateurs. Nous sommes en attente d'une réponse à nos courriers concernant la disponibilité des salles.

Nous organisons deux ou trois jours de stage pour les élèves préparant les concours au démarrage des petites vacances scolaires soit à la salle Guynemer soit à la salle Georges Pompidou. Ces stages sont gratuits pour les élèves venant au moins 3 fois aux cours de danse et une participation financière sera demandée aux élèves venant moins de 3 fois par semaine.

Le 7 novembre 2015, nous allons participer avec les élèves des groupes de concours au Festival de danse de Roissy en France mêlant des troupes professionnelles et des amateurs.

Représentation dans une maison de retraite pour Noël 2015 et dans un centre de réinsertion au printemps 2016.

Sorties Spectacles
Plusieurs spectacles de danse seront proposés à nos adhérents à Paris et dans les théâtres de la région.

Concours
Nous allons participer pour la deuxième année consécutive au concours international de Grasse du 23 au 25 octobre 2015, au concours de Deauville, du chausson d'Or et à celui de la CND.

Spectacle de l'école de danse
Nous avons réservé la Ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers pour le prochain spectacle de l'école de danse : du 22 au 25 juin 2016 pour les répétitions et les spectacles.

Achat de matériels
Nous aimerions racheter des barres pour les cours du samedi très chargés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale se termine à 20h47